

Demande de manifestation d'intérêt pour faire partie d'une liste restreinte de fournisseurs de services de Télé médecine au Cameroun

L'Agence italienne pour le développement et la coopération (AICS) gère actuellement des programmes financés par le Gouvernement Italien. Les principaux objectifs de l'AICS sont de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions sociales et sanitaires de la population. Parmi les secteurs transversaux, une attention particulière est accordée à l'inclusion sociale et aux aspects de genre, tels que l'autonomisation des femmes, et à l'appui aux plus démunis.

Dans le secteur de la santé, l'AICS Yaoundé (Cameroun), bureau local du siège régional de AICS Khartoum (Soudan), dans le cadre des programmes financés par le gouvernement italien, vise à renforcer le système de santé, en particulier les soins de santé primaires et la médecine familiale. Les principales activités des programmes de santé sont l'assistance technique, la réhabilitation / construction, l'équipement des établissements de santé et les services de télé médecine.

Compte tenu des activités à venir liées aux renforcements des capacités de soins dans la Région de l'Extrême Nord du Cameroun, l'AICS envisage de créer une liste restreinte d'entreprises qui pourraient faire partie des futurs processus d'achat de services et équipements de télé médecine pour cette Région.

AICS invite les fournisseurs souhaitant être enregistrés dans la base de données des fournisseurs de l'organisation à exprimer leur intérêt. L'expression d'intérêt proposée a pour but d'identifier les fournisseurs potentiels susceptibles de fournir des services à AICS pour une période de trois (3) ans.

Le candidat intéressé devra soumettre les documents suivants:

- Enregistrement auprès de la Chambre de Commerce ou de toute institution similaire au Cameroun.
- CV de la société et liste des projets liés à la fourniture des services et équipements de télé médecine réalisés au cours des trois dernières années (2016, 2017 et 2018) au Cameroun. Seuls les projets supérieurs à 20 000 EUR seront répertoriés et seules les sociétés qui gèrent des projets d'une valeur globale supérieure à 100 000 EUR / an seront enregistrées dans la base de données.

Les demandes de manifestation d'intérêt, accompagnées des documents susmentionnés, doivent être envoyées par courrier électronique à procurement.sudan@aics.gov.it au plus tard le 16 décembre 2019.